



**MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 7 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par la soussignée que la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a procédé, en vertu de la résolution n° 2023-05-05 adoptée le 1^{er} mai 2023 à la location des immeubles municipaux suivants :

Description	Loyer	Locataire
Locaux situés dans l'immeuble du 1000, rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton	11 413 \$/année	Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke
Complexe modulaire situé dans le stationnement de l'immeuble du 1000, rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton	140 251 \$/année	Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke

**DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 8 MAI 2023**

Valérie Manseau
Greffière et greffière-trésorière adjointe